



## **COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **Du 7 juillet 2019**

**Présents :** Jean-François BIARD, Bruno CHAIGNON, Roger CHEVALIER, Jean-Luc COIGNON, Benoît CORDIER, David DEREPA, Jean-François DUCROT, Christophe FLACELIERE, Jean-Philippe GAUTHIER, Jean-Michel GUENIN, Pierre GUYOT, Sandrine JACQUES, Jean-Claude JACQUOT, Hervé JOLIVOT, Jacques LAPOSTOLLE, Joël MILLARD, Jérôme MOUREY, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Sophie RABINE, Gilles ZOPPI

**Excusés :** Michel BILLOD LAILLET, Gilles BINDA, Robert DEMOLY, Jérôme GANNAT, Jean-Paul GIRARD, Dominique GUYAUX, Florence HAUTLCOEUR, Franck JACQUOT, Daniel MARTIN, Bernard MARY, Eric MEZIER, Pascal ORLANDI, François TOSCANO

**Absents :** Benoît PERRIN, Denis REPERANT, Laurent RIOTTE, Jacky THIBAUT

**Invité présent :** Emilian BROË, CTS

**Membre à voix consultative présent :** Loïc PHILIPPE, délégué des coureurs

### **1/ Accueil et émargement**

- Félicitations aux athlètes sur les Championnats :
  - Jade Wiel, Championne de France Elites, c'est une grande première du haut de ses 19 ans.
  - Chloé Binétruy, 3<sup>ème</sup> en Elites Dames BMX, à Calais.
  - TFJC : 7<sup>ème</sup> place de l'équipe régionale.
- Organisations :
  - Challenge France NE BMX (Messigny),
  - Manches de Coupe de Bourgogne Franche-Comté Cadets (Quetigny, St-Firmin, Saulx).
  - Coupe de France des Départements (Montigny). Pour ce label national, une réunion semble désormais incontournable, pour que les Comités Régionaux reprennent la main, car l'organisation est toujours « bancal » de même que la communication.
  - Mention particulière pour le TRJC (Montbéliard).
  - Championnats de BFC + Interrégion (Jussey) avec soutien du CD 70. Championnats BFC
  - Plateau de Montciel par le VTT Conliège.
  - Train Hard Classique épreuve fédérale Juniors, beaucoup de monde dans le public et en termes de participants, une émotion très particulière.

**2/ Approbation du compte-rendu du CA du 29 avril,** adopté à l'unanimité.

### **3/ Validation nouveau Bureau Exécutif**

- Proposition de Robert DEMOLY, en tant que Vice-président, chargé de l'Arbitrage et de la Formation.

- Suite à la réunion des arbitres élus au CA, le 13 juin 2019 (voir compte-rendu).
- Candidature validée par le dernier BE.
- Candidature validée ce jour par le CA à l'unanimité.
- Robert accepte aussi le poste de responsable de la Commission des Arbitres, avec Franck JACQUOT et Christophe FLACELIERE en co-responsables.

#### **4/ Etat statistique des licences :** point à date (voir document joint)

#### **5/ Intervention CTS**

Action C.R en cours :

- Opération « Partagez votre expérience », constat de départ d'un manque d'échange sur des actions concrètes qui fonctionnent sur des publics ciblés par exemple. Le but est donc de mettre en avant ces initiatives mais surtout pour les partager. Les services civiques vont faire un point sur les statistiques et contacter les clubs qui ont progressé en nombre de licenciés, pour comprendre et recueillir d'éventuels témoignages qui pourraient servir à d'autres.
- Mise en place formation DE JEPS, rentrée de septembre : Besançon & Dijon (VTT + cyclisme traditionnel), projet porté par le CREPS, mais avec la coordination de Claire HASSENFRTZ et Paul HERMAN, travail en cours sur les contenus, les conventions, l'organisation, etc...
  - Action lucrative pour le CR et importante en termes de formation.
- Réunion à destination des parents de nos athlètes, pour les accompagner dans l'attitude à adopter avec les jeunes sportifs. Le rôle des parents est déterminant et l'information sur la façon d'entourer les jeunes est primordiale. Contact avec une doctorante, prête à intervenir dans ce domaine.
- Déplacement Championnat de France de l'Avenir :
  - Décision prise de convoquer les athlètes sur place la veille de leur épreuve. Le nombre d'épreuves ayant augmenté, il devient impossible de prendre en charge le déplacement et l'hébergement de tous les participants sur toute la durée des Championnats (notre Comité Régional était le dernier à procéder de cette façon).
  - En cas de souci dûment justifié le CR ne laissera pas les jeunes et organisera leur déplacement tout de même. La sélection définitive sera connue fin juillet.
  - Nouvelle épreuve : CLM Mixte Juniors. Cette année sera pour notre CR un test avec des Juniors 1 uniquement, qui seront suivis tout au long de l'année à venir.
  - Des regroupements sont déjà prévus, le 1<sup>er</sup> a eu lieu, pour espérer avoir une équipe performante en 2020.

#### **6/ Point financier**

Voir doc JP PONCHON

#### **7/ Validation des comptes-rendus envoyés par les Commissions**

-Cyclo-cross, réunion en amont du CA ce jour, le compte-rendu sera disponible prochainement.

-Piste : Championnat interrégional annulé pour cause de canicule. Sur le Championnat Interrégional il y avait un nombre ridicule d'engagés, ceci sera à travailler pour l'avenir. Embêtant en vue de la préparation des Championnats de France. Sélection non arrêtée, difficile car pas d'épreuves de référence. Fonctionnement et contexte compliqués, regroupement prévu. Note positive : 7 septembre

report du Championnat interrégional, format à définir, la météo ne devrait plus poser de problème, nécessité de mobiliser les clubs et les coureurs.

-Cycloportives : réunion à la FFC a eu lieu il y a quelques temps. Mise en place d'une commission régionale à créer. Point de vigilance important pour toutes les organisations : la sécurité, un cahier des charges pourrait être proposé pour les organisateurs. Il faut savoir que le nombre de participants sur ces épreuves est en baisse, ceci sera à étudier et à réfléchir. Jérôme MOUREY se propose pour intégrer cette commission composée uniquement de Jacques LAPOSTOLLE actuellement.

-Jeunes (TFJC) : tout s'est bien déroulé, une très bonne ambiance. 7<sup>ème</sup> place de la sélection régionale. Peu d'adhésion des clubs de l'ex-bourgogne au niveau des jeunes sur toute la saison et donc peu de représentation dans l'équipe régionale, ce qui est dommageable. Il faut tirer les enseignements de tout cela pour la suite. Le projet de la FFC est de réformer le TFJC, avec des sélections non plus régionales, mais de 4 clubs labellisés qui représenteraient la région + un collectif régional.

-Cyclisme pour tous : voir compte-rendu : c'est désormais le règlement national qui s'applique pour les montées et les descentes (voir note du Secrétaire Général de la FFC sur notre site) . A l'étude : l'organisation de Championnats Régionaux Masters. BRC éventuel candidat. Appel à candidature de la FFC pour le Championnat de France Masters (6500€ de droit d'organisation, avec les droits d'engagements qui reviennent au club organisateur).

- La FFC nous sollicite également pour l'organisation des Championnats de France Avenir.

- Idée d'une journée CLM à créer au niveau régional, pour revaloriser la discipline.

## **8/ Dossiers traités en Bureau Exécutif et Validation**

- Information sans débat : la présence du 1<sup>er</sup> Vice-Président sur le podium de la Route de Saône et Loire FSGT a été débattue lors du dernier BE
  - Mauvaise image que cela envoie (photos dans la presse et sur le web)
  - Explications de Norbert de l'historique de son lien avec la FSGT, il reconnaît que ceci est une énorme erreur et s'engage à ne plus être présent sur les épreuves FSGT à l'avenir.
  - L'ensemble des membres du BE présents s'est exprimé à ce sujet. Norbert PRUDON a confirmé qu'il était prêt à démissionner si le BE le lui demandait, comme il l'a proposé au Président.
  - Les membres s'accordent pour pardonner, sans cautionner : pas de conséquence sur les fonctions de Norbert.
  
- Les résultats et sanctions ont été homologués et validés par le dernier BE.

## **9/ Questions diverses**

- Gestion des catégories en pass'cyclisme : notre Comité teste pour la mesure prise pour les montées descentes des plus de 50 ans (et déjà présentée lors du précédent CA): une petite dizaine de demande pour l'instant.
- Il y aura une réunion effective de la commission en début d'année pour statuer sur les demandes. Désormais le règlement national devra être appliqué par tous les CR, cela enlèvera les différences de traitement par Comité.
- Cartes à la journée : espérons que cela soit rapidement mieux cadrer (informatiquement) au niveau FFC pour que ses cartes retrouvent leur véritable rôle qui est la découverte de notre sport (avant une éventuelle prise de licence). Cela est encore trop souvent une porte ouverte aux tricheurs...

- Tarif promotionnel des licences « cycloport » à 35€ : action qui ne prend pas pour l'instant, qui pourrait rapporter aux clubs et favoriser la prise de licence. Essayons de réfléchir à ce que l'on peut faire, ôtons nos propres freins, si cela fonctionne pour quelques-uns, ça sera déjà un début.
- Assemblée Générale 2019 fixée au 8 février 2020 par le BE. Une candidature reçue pour l'instant : CC Etupes.
- Problème AG 2020 : un décret ministériel impose à toutes les Fédérations Olympiques une tenue de leurs AG avant fin décembre 2020.
  - Celle de la FFC, celle-ci aura lieu le 12 et 13 décembre 2020.
  - En conséquence, toutes les autres AG devront être faites en amont (CR, CD, Clubs).
  - Difficultés relatives à la clôture budgétaire (l'avis du Commissaire aux Comptes va être demandé).
- Regret de l'annulation manche de Chardonnay de la Coupe de France des Départements, décision prise de façon trop précipitée ; une épreuve de remplacement est prévue en Alsace.
- Problème course de Péseux (EC Baume les Dames) versus Selles (Bazin Cyclisme). Un échange a eu lieu entre le Président Régional et le Président de EC Baume les Dames, ainsi que différents échanges de mails : la course de Selles était bien inscrite au calendrier dès le mois de décembre ; la polémique n'avait donc pas lieu d'être (Baume non présent à la réunion « calendrier » et règles des 100 km respectée). Pour finir l'épreuve a été annulée, pour cause de canicule et de peu d'engagés.
- Championnats régionaux : OK Grand Est pour interrégion femmes pour 2020
- Problème de la faible participation des filles sur les épreuves qui leur sont réservées, nécessité de communiquer davantage sur ces épreuves, d'inciter les femmes à participer, il faudra sans doute qu'on ajoute des mentions à ce sujet dans le règlement du Collectif notamment, pour protéger nos épreuves : la participation en Pass devrait n'être possible que s'il n'y a pas de courses féminines à proximité.
  - Il serait intéressant de réunir les féminines pour leur demander si elles sont véritablement intéressées par des courses qui leur sont exclusivement réservées. Idée de ce qui se fait en VTT : une épreuve pour toutes les féminines, avec départ par handicap selon les catégories.
  - Une réunion sera prochainement organisée par le Conseil Régional pour faire le point sur la féminisation dans notre sport.
- Le site Internet de la FFC devrait être prochainement refondu entièrement, il sera proposé aux CR de décliner leur site par rapport à celui-ci. Le point positif serait une meilleure lisibilité et une harmonie certaine. Les soucis pourraient venir du coût et de la résistance aux changements de certains.
- Dématérialisation des licences. Point rapide par rapport à la présentation qui a été faite dernièrement.
- Infos sur la proposition de la FFC : matériel et logiciels informatique, à diffuser à tous les clubs BFC.
- Participation des coureurs de 1<sup>ère</sup> catégorie aux épreuves 2, 3, J : voir note FFC
- Cas de tricheries : Affaire BROSSET (2 ans de suspension) + MINOT (3 ans de suspension ferme, étendue aux autres fédérations et à toutes épreuves, ainsi qu'à la participation dans toute organisation).

- Affaire FIAUX (VC Tournus), instruite actuellement : le Président Régional, à la demande du C.A, va saisir la FFC, compétente pour gérer ce genre de problème disciplinaire, comme cela a été le cas pour l'affaire citée précédemment.

La séance est levée à 21h50.

**Le Président du Comité,  
Gilles ZOPPI**

**La secrétaire de séance,  
Sandrine JACQUES**

## Bureau 24/06/2019

### Statistiques licences

Entités	A-30/09/2018	B-21/06/2018	C-21/06/2019	Différence C-B	%
FFC	115918	113928	111390	-2538	-2.23%
BFRC	6465	6362	6320	-42	-0.66%
CD 21	1162	1151	1139	-12	-1.04%
CD 25	1509	1458	1433	+25	-1.71%
CD 39	1045	1035	1064	+29	+2.80%
CD 58	462	461	430	-31	-6.72%
CD 70	612	600	583	-17	-2.83%
CD 71	837	830	873	+46	+5.54%
CD 89	544	452	495	-47	-8.67%
CD 90	294	285	300	+15	+5.26%

### Clubs de BFRC

145 Clubs affiliés

6 clubs non ré-affiliés

63 clubs > 21/06/2018

61 clubs > 30/09/2018

14 clubs = 30/09/2018

**Disciplines** au **31/05/2019** par rapport aux chiffres définitifs de 2018

### FFC

Toutes les disciplines de la FFC sont en déficits

Route – 2092 (-3.28%) / VTT -294 (1.08%) / BMX – 121 (0.54%) / Autres -31 (9.14%)

### BFRC

	<u>30/09/2018</u>	<u>31/05/2018</u>	<u>31/05/2019</u>	
BMX	1123	1068	1111	+ 4.03%
Cyclocross	43	42	34	- 19.05%
Piste	4	3	7	+ 133.33%
Route	3363	3276	3177	- 3.02%
VTT	1930	1866	1929	+ 3.38%
V-Couché	3	3	3	=
C en Salle	0	0	1	+100%

### Catégories au 31/05/2019

## 2 Tableaux

Au 31/05/2019 et au 21/06/2019

**CR BFC**  
**SUIVI DE BUDGET 2018/2019**

**RECETTES**

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/05/2018	Budget réalisé 31/05/2019
<b><u>70 - Ventes - Prestations de Services</u></b>	<b>969 100,00</b>	<b>733 861,98</b>	<b>725 643,91</b>
- Droits d'engagement	170 000,00	98 914,20	91 626,00
- Affiliations	47 000,00	46 447,60	48 094,75
- Licences	430 000,00	414 227,30	419 712,82
- Mutations	10 000,00	27 963,00	28 311,00
- Droits d'organisations			
Assurances	22 000,00	13 190,00	10 360,00
Droits d'organisation	110 000,00	47 223,00	48 704,00
- Prix coureurs et grilles de prix	100 000,00	54 587,25	52 935,92
- Recettes diverses	35 000,00	5 169,76	17 174,01
- Recettes sur déplacements, stages,compet.	40 000,00	22 203,41	5 222,41
- Formations	5 100,00	3 936,46	3 503,00
<b><u>74 - Subventions</u></b>	<b>124 000,00</b>	<b>83 500,00</b>	<b>79 286,00</b>
- Région	35 000,00	83 500,00	57 500,00
- C.N.D.S.	18 000,00		
- Conseil Général du Doubs	16 000,00		
- F.F.C.+ LNC	45 000,00		21 786,00
- Divers	10 000,00		
<b><u>75 - Produits Divers</u></b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 558,00</b>	
- Produits divers	2 000,00	1 558,00	
<b><u>76 - Produits Financiers</u></b>		<b>565,64</b>	<b>709,46</b>
<b><u>77 - Produits Exceptionnels</u></b>		<b>3 900,00</b>	<b>12 350,00</b>
<b><u>78 - Reprises sur provisions</u></b>	4 400,00		
<b><u>79 - Transfert de Charges</u></b>			<b>6 546,60</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 099 500,00</b>	<b>823 385,62</b>	<b>824 535,97</b>
<b><u>28 - Amortissement des Immobilisations</u></b>			
Autofinancement	8 000,00		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>REPRISE SUR FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>35 000,00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 500,00</b>	<b>823 385,62</b>	<b>824 535,97</b>

## DEPENSES

	<b>Budget Prévisionnel</b>	<b>Budget réalisé 31/05/2018</b>	<b>Budget réalisé 31/05/2019</b>
<b><u>60 - Achats</u></b>	<b>680 000,00</b>	<b>513 825,27</b>	<b>502 689,07</b>
- Reversement droits d'engagement	82 000,00	59 660,70	55 987,40
- Reversement affiliations	22 000,00	22 174,00	19 101,00
- Reversement licences	360 000,00	339 294,00	335 876,00
- Reversement droit de mutations	5 000,00	3 876,61	11 135,39
- Paiement prix coureurs et grilles de prix	100 000,00	43 500,84	34 938,40
- Carburant	18 000,00	8 576,37	8 600,81
- Achat médailles - récompenses	6 000,00	5 560,90	3 975,25
- Divers achat	7 000,00	2 473,67	701,36
- Vêtements Comité	4 000,00	3 928,18	4 822,46
- Assurances courses	60 000,00	18 012,00	20 716,00
- Droits d'organisation FFC et cyclo sportives	16 000,00	6 768,00	6 835,00
<b><u>61 - Services Extérieurs</u></b>	<b>40 000,00</b>	<b>31 062,34</b>	<b>28 330,13</b>
- Locations, entretien, assurances	38 000,00	22 232,60	17 716,87
- Réunions, AG, CD, Bureau	2 000,00	8 829,74	10 613,26
<b><u>62 - Autres Services Extérieurs</u></b>	<b>139 800,00</b>	<b>71 142,52</b>	<b>48 697,99</b>
- Frais de déplacements et stages	90 000,00	46 580,47	26 997,85
- Autres services extérieurs	45 000,00	24 562,05	21 700,14
- Commissaire aux comptes	4 800,00		
<b><u>64 - Personnel</u></b>	<b>130 000,00</b>	<b>66 836,63</b>	<b>64 757,68</b>
<b><u>65 - Autres charges gestion courante</u></b>	<b>74 700,00</b>	<b>3 620,00</b>	<b>810,83</b>
- Charges diverses	1 000,00	3 620,00	810,83
- Subventions reversées aux clubs et CD	15 000,00		
- Participation au Budget des pôles	58 700,00		
<b><u>66 - Frais bancaires</u></b>		<b>29,67</b>	<b>9,59</b>
<b><u>67 - Charges exceptionnelles / ex antérieurs</u></b>			<b>276,00</b>
<b><u>68 - Amortissements</u></b>	<b>27 000,00</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 091 500,00</b>		
Autofinancement	8 000,00		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>35 000,00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 500,00</b>	<b>686 516,43</b>	<b>645 571,29</b>

## BUDGET 2018/2019 POLES ESPOIRS

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/05/2018	Budget réalisé 31/05/2019
<b>CHARGES FINANCEMENT INDIRECT</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
- Location des locaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
- Location des véhicules	5 000,00	5 000,00	5 000,00
- DRJS vacances	8 000,00	8 000,00	
<b><u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b>116 100,00</b>	<b>69 100,38</b>	<b>75 079,53</b>
- Achat petit matériel	1 000,00	514,31	263,50
- Vêtements	8 000,00	844,80	
- Entretien matériel	1 000,00		
- Frais déplacement (compétitions et stages)	3 500,00	1 975,50	1 317,90
- Frais de réunion	200,00	74,47	326,36
- Frais de formation	300,00		
- Téléphone, Communication	1 000,00	211,86	
- Rémunération du personnel + charges	74 000,00	42 691,83	44 454,68
- Vacances			700,00
- Suivi médical des athlètes	1 000,00		
- Hébergement athlètes du CREPS	20 000,00	13 904,80	24 688,10
- Entraînements BMX (D ETHALON)	6 000,00	4 847,09	3 283,99
- Charges diverses		4 035,72	
- Charges exceptionnelles			45,00
- Dotations aux amortissements	100,00		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>116 100,00</b>	<b>69 100,38</b>	<b>75 079,53</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>133 100,00</b>	<b>86 100,38</b>	<b>84 079,53</b>

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/05/2018	Budget réalisé 31/05/2019
<b>RECETTES FINANCEMENT INDIRECT</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
- Conseil Régional F.C.(prêt locaux)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
- Prêts des véhicules Comité Régional	5 000,00	5 000,00	5 000,00
- DRJS vacances	8 000,00	8 000,00	
<b><u>RECETTES FINANCEMENT DIRECT</u></b>	<b>116 100,00</b>	<b>27 152,58</b>	<b>39 440,26</b>
- DRJS matériel - actions	10 000,00		
- CNDS	6 000,00		
- Conseil régional	6 000,00		
- Recettes sur déplacements et stages	4 000,00	90,00	
- Participation Comité Régional	58 700,00		
- Participation Comités extérieurs	9 000,00	4 500,00	12 900,00
- Refacturation hébergement CREPS	20 000,00	17 747,25	25 948,10
- DE JEPS VTT		2 678,06	
- Produits annexes	2 400,00	2 137,27	592,16
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>133 100,00</b>	<b>44 152,58</b>	<b>48 440,26</b>

## BUDGET 2018/2019 ANNEXE LOGEMENT

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/05/2018	Budget réalisé 31/05/2019
<b><u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u></b>	<b>9 590,00</b>	<b>2 494,65</b>	<b>889,32</b>
- Impôts	1 200,00	35,00	666,00
- Travaux entretien logement	2 500,00	1 812,76	
- Frais divers de Gestion	1 000,00	646,89	223,32
- Impôts à devoir	1 200,00		
- Quote part du bénéfice transféré	3 690,00		
<b><u>DEPENSES INVESTISSEMENT</u></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 590,00</b>	<b>2 494,65</b>	<b>889,32</b>
<b><u>RECETTES</u></b>			
- Reprise de provision	1 190,00		
- Locations	8 400,00	4 900,00	4 900,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 590,00</b>	<b>4 900,00</b>	<b>4 900,00</b>



Commission Loisirs  
Réunion du 14 Juin 2019.

Présents : Gilles ZOPPI, Robert DEMOLY, Gilles BINDA, Sébastien OLLMANN.

Absent excusé : Jacques LAPOSTOLLE.

1) Une convocation avait été envoyée aux présidents de clubs et de départements. Malheureusement, seul un représentant de Haute-Saône était présent.

2) Bilan des résultats :

Suite à la modification du règlement envoyé par la FFC le 1<sup>er</sup> Mai 2019, la montée d'une catégorie se fera :

- Après deux victoires ;
- 25 points (avec 6,4,3,2,1 pts pour les 5 premières places) ;
- 1 victoire pour les coureurs redescendus de catégorie et les coureurs de -23 ans ;
- Supériorité manifeste déclarée par les arbitres.

Il sera demandé aux arbitres de donner un seul départ et un seul classement scratch lorsqu'un peloton D1/D2 ou D3/D4 sera inférieur à 10, même si les détails d'organisations indiquent deux départs et deux classements. La comptabilité des points se fera que sur le scratch.

3) Organisation d'un championnat BFC Master CLM et Route :

En 2020, un appel à candidature sera lancer pour un championnat master, voici quelques idées à affiner avec la commission route et le BE :

Pour les deux solutions, faut-il autoriser les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie de plus de 30 ans dans l'épreuve Master ou faut-il la réserver aux coureurs pass ??

● 1<sup>ère</sup> solution :

Grouper le championnat route avec celui des élites le 1<sup>ère</sup> dimanche de Juin et interdiction d'organiser des épreuves routes ce week end :

- **Samedi matin** : deux départs Master : un classement Master 5 et 6 et un classement Master 6 et +
- **Samedi après-midi** : deux départs Master : un classement Master 1 et 2 et un classement Master 3 et 4
- **Dimanche après-midi** : Championnat 1,2,3<sup>ème</sup> caté.

Faire un championnat CLM toute catégorie un samedi ou dimanche au mois de mai (cadets, juniors, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, Espoirs, Masters 1-2, Masters 3-4, Masters 5-6, Masters 6 et +

● 2<sup>ème</sup> solution :

Séparer le championnat route avec celui des élites :

- **Un dimanche ou Samedi matin** : deux départs Masters : un classement Masters 5 et 6 et un classement Masters 6 et +

- **Un dimanche ou Samedi matin** : deux départs Masters : un classement Masters 1 et 2 et un classement Masters 3 et 4

- **1<sup>ère</sup> dimanche de Juin après-midi** : Championnat 1,2,3<sup>ème</sup> caté.

Faire un championnat CLM toutes catégories un samedi ou dimanche au mois de mai (cadets, juniors, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, Espoirs, Masters 1-2, Masters 3-4, Masters 5-6, Masters 6 et +

4) La FFC souhaiterait que la BFC soit candidate à un championnat de France Masters en 2020. Le coût estimé par la FFC 6 500 Euros et la totalité des engagements récupérés par le club organisateur.

5) Descente de catégorie :

Pour les descentes des coureurs pass, deux commissions se réuniront le :

● Début de saison : les coureurs ont jusqu'au 30 janvier pour envoyer leur demande et la semaine suivante la commission se réunira.

● Mi Saison : les coureurs ont jusqu'au 1 juin pour envoyer leur demande et la semaine suivante la commission se réunira.

Il n'y aura pas de descente pour les coureurs pass de moins de 50 ans s'ils marquent au moins un point. Les coureurs pass de + de 50 ans pourront descendre automatiquement d'une catégorie si la demande est effectuée.

6) Nouveau coureur pass junior :

Voir la commission route pour fixer les places minimums pour être en pass

(**Exemple** : un cadet 2 qui rentre dans une fois dans les 5 premiers ne pourra pas prendre une pass cyclisme )

Date : 14 juin 2019

De : Yannick POUHEY, Secrétaire Général  
Ludovic SYLVESTRE, Président de la  
Commission Nationale Route

## A : Tous les comités régionaux

**Objet : Précisions sur la participation des coureurs 1<sup>ère</sup> catégorie HORS CLUB DN, dans les épreuves 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégorie et Juniors des calendriers régionaux (à titre expérimental pour 2019)**

Suite aux diverses interprétations de la part de certains Comités Régionaux relatifs à l'application de la mesure votée par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral consistant à permettre la participation de coureurs de 1<sup>e</sup> catégorie hors club DN dans des épreuves réservées aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> catégorie et Juniors après demande de l'organisateur et accord du Comité Régional concerné, il est précisé que :

- Les coureurs de 1<sup>e</sup> catégorie pouvant participer à ces épreuves doivent être licenciés dans le Comité Régional d'organisation de l'épreuve
- Les coureurs étrangers autorisés à courir en France ne sont pas concernés par cette mesure
- Les coureurs de 1<sup>e</sup> catégorie ne marqueront pas de point FFC dans ces épreuves
- Ils n'entreront pas non plus dans la grille de prix

En conséquence, il sera nécessaire d'établir deux classements :

- Un classement scratch qui sera dédié au protocole
- Un classement sans les 1<sup>e</sup> catégories concernées qui servira de base à l'attribution des prix et des points.

Nous rappelons que cette mesure est expérimentale et qu'un bilan sera effectué à la fin de la saison sur route 2019.

Nous remercions par avance, chaque comité régional, de veiller au bon fonctionnement de cette disposition et de nous transmettre en fin de saison, le résultat et les conclusions de cette mesure.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.



Yannick POUHEY



Ludovic SYLVESTRE